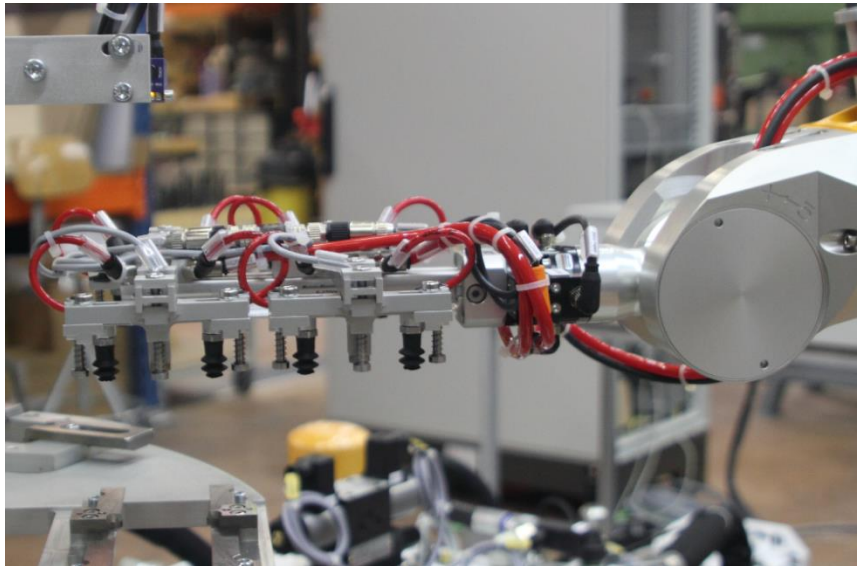


RAPPORT GLOBAL COMPACT COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2019



Des hommes et des défis



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact**.

We welcome feedback on its contents.



Déclaration de soutien continu

Par la présente déclaration, nous réaffirmons notre engagement et communiquons sur les valeurs qui nous sont chères. En 2010, NCI INGENIERIE s'est engagée à soutenir et à appliquer les 10 principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unis concernant les droits de l'homme, les droits du travail, de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Pour la 9^{ème} année consécutive, j'ai le plaisir de vous confirmer que nous renouvelons l'engagement continu de la société NCI INGENIERIE.

Nous confirmons notre sincère volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre entreprise, sa culture commerciale, ses opérations quotidiennes et ses modes opératoires. Nous sommes pleinement conscients que notre entreprise a un devoir de responsabilité vis-à-vis de tout son écosystème.

Une des étapes clé de notre engagement est la rédaction d'un Communiqué annuel sur les progrès de notre société (COP). Celui-ci nous permet de rendre publiques nos actions en faveur de la bonne application des 10 principes du Pacte Mondial. Adhérent depuis 2010, nous nous inscrivons dans une démarche de progrès continu, et sommes heureux de vous la faire partager.

Le Président
Pierre NUOVO



Qui sommes-nous ?

NCI INGENIERIE est une PME française, créée en 1989 et dont le siège social se situe PRIVAS, à proximité de Valence.

NCI INGENIERIE est spécialisée, depuis maintenant 30 ans, dans l'étude et la réalisation de biens d'équipements industriels et décline ses compétences selon 5 domaines d'activité :

- ❖ **Outillages** mécanisés ou automatisés
- ❖ **Machines spéciales** répondant aux problématiques suivantes :
 - Assemblage, manutention spécifique, usinage spécifique, soudure, vissage, sertissage, contrôle, instrumentation, bancs de test,
- ❖ **Cellules robotisées**
- ❖ **Lignes de production** suivant le concept Lean Manufacturing
- ❖ **Assemblage** d'ensembles et sous-ensembles électromécanique

En tant que fabricant, nous assurons l'intégralité des études mécanique, électrique, le montage, le câblage, la programmation, la mise au point, l'installation sur site en France et à l'international, la formation et le service après-vente.

En étant à l'écoute de nos clients et en proposant un accompagnement et des solutions pérennes, NCI INGENIERIE s'engage avec ses clients sur des relations durables basées sur la confiance.

COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2019

Entreprise adhérente depuis 2010, NCI INGENIERIE réaffirme son soutien aux dix principes du Pacte Mondial, relatifs aux droits de l'homme, aux droits du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Dans le cadre de sa huitième communication sur le progrès, NCI INGENIERIE présente les actions engagées au cours de l'année 2019.

Les 10 principes :

Droits de l'homme :

- Principe n° 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence
- Principe n° 2 : à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme

Normes internationales du travail :

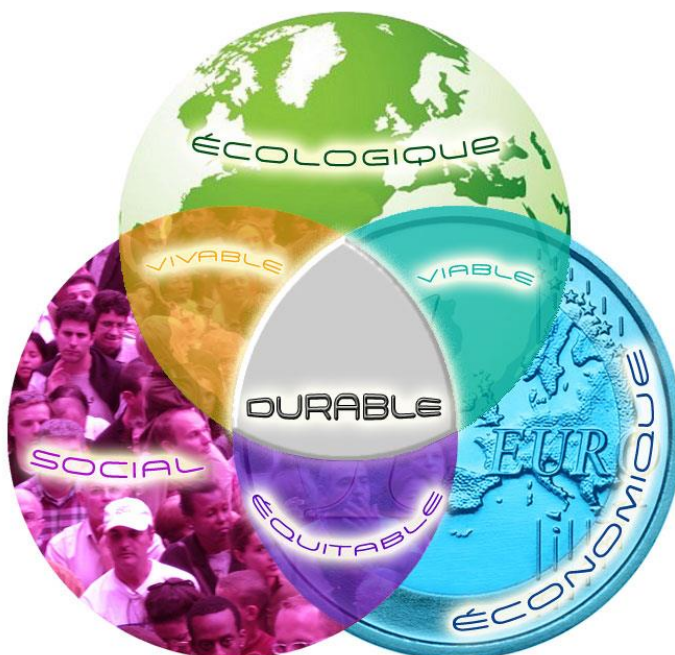
- Principe n° 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
- Principe n° 4 : l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- Principe n° 5 : l'abolition du travail des enfants
- Principe n° 6 : l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

Environnement

- Principe n° 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement
- Principe n° 8 : à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- Principe n° 9 : à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Lutte contre la corruption

- Principe n° 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



Principes relatifs aux droits de l'homme

NCI INGENIERIE s'engage en adhérant au PACTE MONDIAL de l'ONU sur chacun des principes suivants :

- Principe n° 1 : **promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme**
- Principe n° 2 : **veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme**
- Principe n° 3 : **respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective**
- Principe n° 4 : **soutenir l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire**
- Principe n° 5 : **soutenir l'abolition du travail des enfants**
- Principe n° 6 : **agir pour l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession**





Les conditions de marchés et les sociétés continuent d'évoluer de manière complexe et toutes les entreprises doivent composer avec de nouvelles règles. De nouvelles attentes redéfinissent nos objectifs mais nous nous assurons que notre entreprise place bien les hommes au premier plan.

Les gouvernements ont un devoir de protéger les droits de l'Homme au moyen de lois et de politiques adaptées. La responsabilité de notre entreprise est de respecter ces droits.

NCI INGENIERIE respecte le droit français et confirme son soutien à la Déclaration des Droits de l'Homme.

Notre politique sociale et éthique intègre les principes ci-dessus en associant dans sa démarche **le respect mutuel de l'ensemble des parties prenantes** tel que collaborateurs, clients, partenaires et fournisseurs.

Depuis notre création, nous sommes guidés par une philosophie simple, des valeurs fortes et des règles déontologiques strictes.

Dans un souci de cohésion et d'unité, NCI INGENIERIE assure et défend son engagement selon la **politique des droits de l'homme** ci-après.



Nos engagements

POLITIQUE DES DROITS DE L'HOMME

NCI INGENIERIE affiche son attitude socialement responsable et exprime son respect de l'ensemble des droits de l'homme basés sur

- La Déclaration universelle des droits de l'homme
- Le Pacte Mondial des Nations Unis

1/ OBJET

La politique des Droits de l'Homme de NCI INGENIERIE expose les principes à suivre dans nos actions et nos activités concernant le respect des droits de l'homme. Ainsi, un environnement propice au respect des droits de l'homme est créé et nous aide à éviter les activités portant directement ou indirectement atteinte à ceux-ci.

2/ PERIMETRE D'APPLICATION

La présente politique s'applique à tous les collaborateurs de la société.

Nous partageons aussi cette politique avec nos fournisseurs et sous-traitants au travers de notre Référentiel Achat qui détaille nos attentes en matière de respect des droits de l'homme.

3/ ENGAGEMENT ET DISPOSITIONS

Nous sommes engagés à conduire nos activités économiques dans le respect des droits de l'homme dans le travail comme suit :

- **Respect**
Traiter chaque personne avec respect et équité
- **Respect de la diversité au travail**
Eliminer toute forme de discrimination basée sur la race, la couleur de peau, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, la religion, les origines ethniques ou sociales, les opinions politique
- **Liberté d'association**
Nous soutenons la liberté d'association et reconnaissons le droit à la négociation collective
- **Abolition du travail des enfants**
NCI INGENIERIE s'oppose à toute forme de travail des enfants, y compris par le biais de fournisseurs externes.
- **Abolition du travail forcé**
Nous nous opposons à l'usage de travail forcé ou obligatoire, y compris par le biais de fournisseurs externes.
- **Non au harcèlement**
Nous nous engageons à promouvoir un environnement de travail libre de toute forme de harcèlement ; qu'il soit verbal, physique ou mental.



Nos engagements

POLITIQUE DES DROITS DE L'HOMME

- **Promotion de la santé et sécurité**
Assurer un environnement de travail sécurisé pour tous les employés dans l'entreprise et lors de déplacements. Le cas échéant, fournir les équipements de protection nécessaires.
Respecter les lois et accords professionnels applicables en matière de conditions de travail.
- **Rémunération**
Proposer des rémunérations justes et compétitives adaptées à chaque profil.
- **Dialogue**
Nous encourageons les employés à s'adresser directement à leur hiérarchie afin de créer un environnement où le dialogue est la meilleure façon de résoudre les problèmes.

4/ GOUVERNANCE ET RESPONSABILITE

Le Président du groupe NCI INGENIERIE est responsable de la mise en œuvre de la présente politique.

5/ MISE EN ŒUVRE

La présente politique constitue une déclaration générale de l'entreprise.

Elle doit être suivie dans toutes relations avec ses employés et doit être partagée avec ses partenaires, fournisseurs et sous-traitants.

Tout manquement à cette politique pourra remettre en cause les relations de travail.

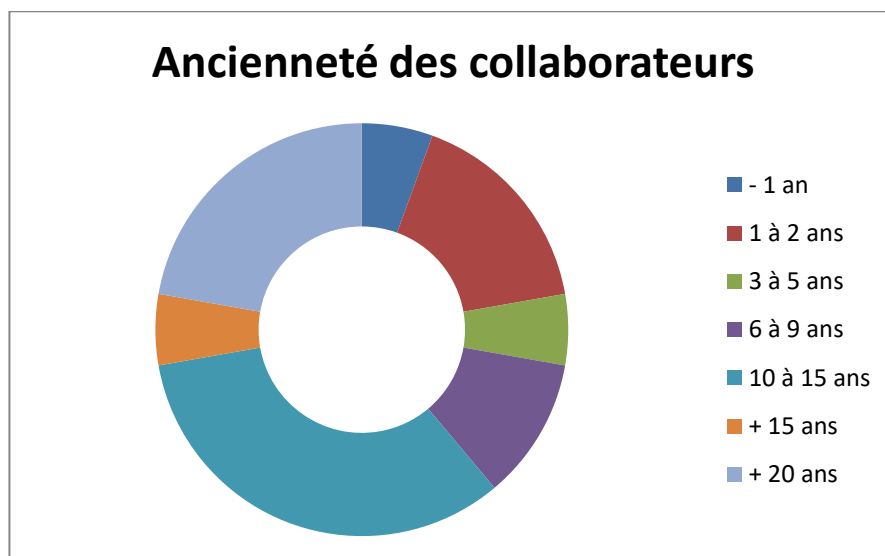
Le Président,
Pierre NUOVO

Quelques chiffres :

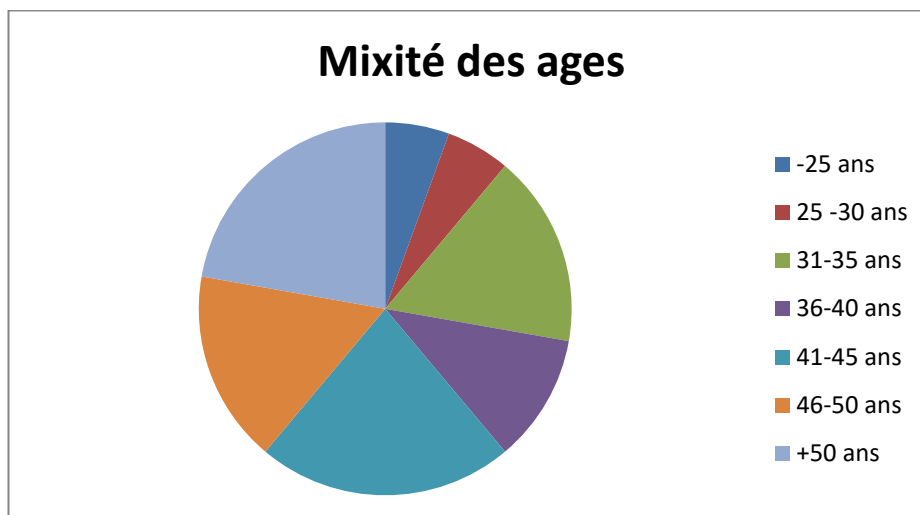
- Taux de parité Homme/Femme : 26%
En progression de 6% par rapport à 2018
- Taux d'absentéisme : inférieur à 1%
Taux stabilisé depuis plusieurs années



- Ancienneté des collaborateurs



- Mixité des âges



Notre activité d'ingénierie, spécialisée dans l'étude et la fabrication de biens d'équipements industriels spécifiques requiert des compétences techniques et pluridisciplinaires très importantes. Pour cela, le **développement durable des compétences** de nos collaborateurs est capital et nécessite du professionnalisme, un renouvellement des connaissances, de la créativité et de la réactivité. C'est pourquoi, les besoins individuels de formation sont recensés lors des entretiens individuels annuels. De plus, NCI INGENIERIE s'investit pour former des jeunes dans le cadre de contrat d'apprentissage.

La politique de **maîtrise des risques professionnels** a été poursuivie et a été complétée par le suivi de la pénibilité sur les postes sensibles. L'ensemble des EPI est changé régulièrement afin de s'assurer de leur efficacité et de leur adaptation à chaque poste. Des actions visant à assurer un environnement de travail serein et agréable pour l'ensemble des salariés ont également été poursuivies. Nous sensibilisons nos salariés à la déconnexion de leurs outils numériques en dehors de leur temps de travail.



En tant que TPE, la priorité est donnée au **dialogue direct avec la Direction**, afin de mieux répondre et anticiper les enjeux de demain. Nous encourageons l'implication de nos salariés pour faire vivre nos valeurs.

NCI INGENIERIE s'implique dans **la vie associative et sportive** de notre ville en respectant la liberté d'association et en soutenant plusieurs associations. Nous croyons dans les valeurs du sport qui ont une influence directe sur la santé et le bien être des collaborateurs et des citoyens.



Notre soutien au SCP GYM de PRIVAS :



Notre soutien à la comptétion individuelle d'un salarié :



A l'extérieur de l'entreprise, notre **référentiel Achat** constitue un socle de dialogue avec ses fournisseurs.

Il détaille, en plus de nos conditions générales d'achat, nos attentes vis-à-vis de nos fournisseurs et prestataires en terme de respect des droits de l'Homme.



Nos engagements

Référentiel ACHATS RESPONSABLES

En tant que concepteur et fabricant d'équipements industriels, nous intégrons les principes de Responsabilité Sociétale des Entreprise (RSE) dans notre stratégie, et nous les traduisons en pratique dans ce référentiel Achats Responsable.

Ce référentiel témoigne de l'intérêt de tous de combiner performance économique, respect des droits de l'Homme, respect de l'éthique des affaires et respect de l'environnement.

Ainsi, afin d'améliorer les impacts sociaux et environnementaux, NCI INGENIERIE souhaite adopter un comportement éco responsable avec ses fournisseurs.

De par son engagement au niveau du Pacte Mondial des Nations Unies et de sa Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, NCI INGENIERIE définit ci-dessous ses attentes vis-à-vis de ses fournisseurs et prestataires :

- **Principes relatifs aux droits de l'Homme**

- Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme
- Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme

- **Principes relatifs au droit du travail**

- Eliminer toutes formes de travail forcé ou obligatoire
- Abolir le travail des enfants
- Lutter contre la discrimination en matière d'emploi
- Respecter l'ensemble des obligations qui s'imposent pour assurer la santé et la sécurité de ses collaborateurs

- **Ethique et transparence**

- Respecter les règles de l'entreprise concernant la lutte contre la corruption
- Faire preuve d'impartialité, d'objectivité et éviter toute situation susceptible de générer des conflits d'intérêt
- Assurer une mise en concurrence ouverte, libre et loyale
- Respecter la confidentialité des informations
- La formalisation systématique d'un achat par une commande validée par un membre de la Direction



Nos engagements

Référentiel ACHATS RESPONSABLES

- **Environnement**
 - Maîtriser l'impact de ses activités sur l'environnement
 - Être dans une démarche continue de sensibilisation et d'amélioration
 - Favoriser les technologies respectueuses de l'environnement

Ce référentiel constitue un socle de dialogue que NCI INGENIERIE souhaite partager avec ses fournisseurs dans une démarche d'amélioration continue.

Le Président,
Pierre NUOVO



Environnement

- Principe n° 7 : **appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement**
- Principe n° 8 : **entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement**
- Principe n° 9 : **favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement**

Consciente de l'impact de chacun sur l'environnement, NCI INGENIERIE inscrit la préservation de l'environnement au cœur de sa stratégie.

Nous associons dans cette démarche de respect mutuel, l'ensemble des parties concernées : collaborateurs, clients, partenaires et fournisseurs. Notre référentiel Achats Responsables témoigne de notre volonté d'intégrer les principes du développement durable dans l'entreprise et de les promouvoir dans nos relations avec nos partenaires.

Nos principaux impacts environnementaux identifiés portent sur la préservation des ressources énergétiques, le contrôle des rejets atmosphériques, la préservation de la ressource en eau et la gestion des déchets.

Depuis 4 ans, nous avons initié une démarche ISO26000 relative à notre responsabilité sociétale, et sommes audité par **ECOVADIS**.

Notre dernier audit nous confère une **performance RSE confirmée avec une note de 68/100**.

NUOVO CONCEPTION INDUSTRIELLE SAS (GROUP)

France | Réparation et installation de machines et de matériel



68/100

97ème
percentile

Fiche d'évaluation Audits Plan d'actions correctives Mes KPI Live News Documents

Date de publication : 26 déc. 2018

Valable jusqu'au : 26 déc. 2019

Télécharger le questionnaire

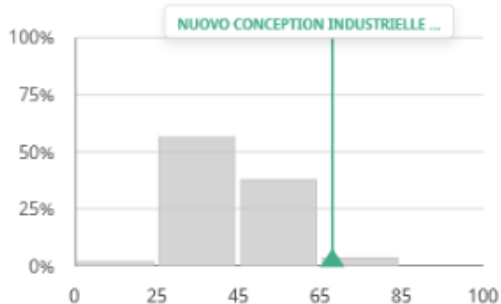
Performance RSE

Insuffisante Partielle Modérée Avancée Excellente

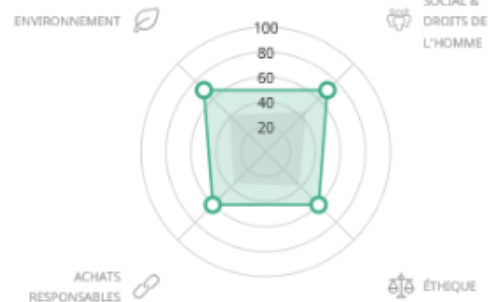
Score moyen du secteur d'activité



Répartition des scores globaux



Comparaison des scores de thème

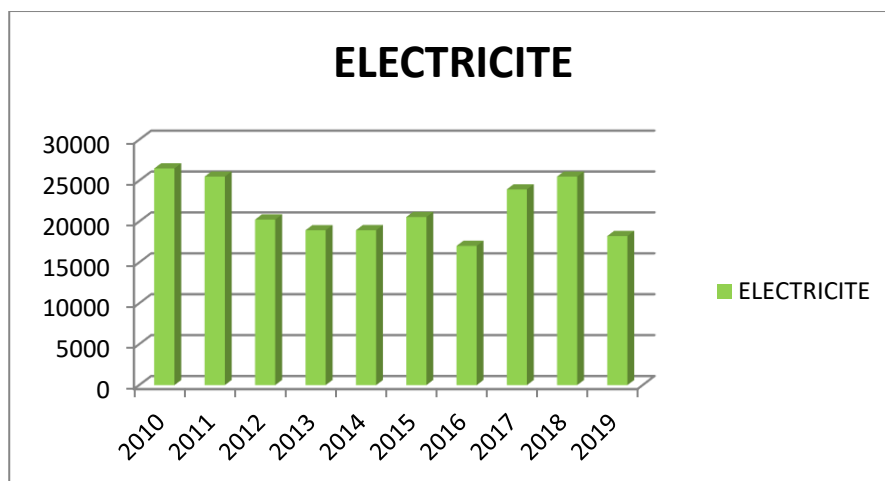
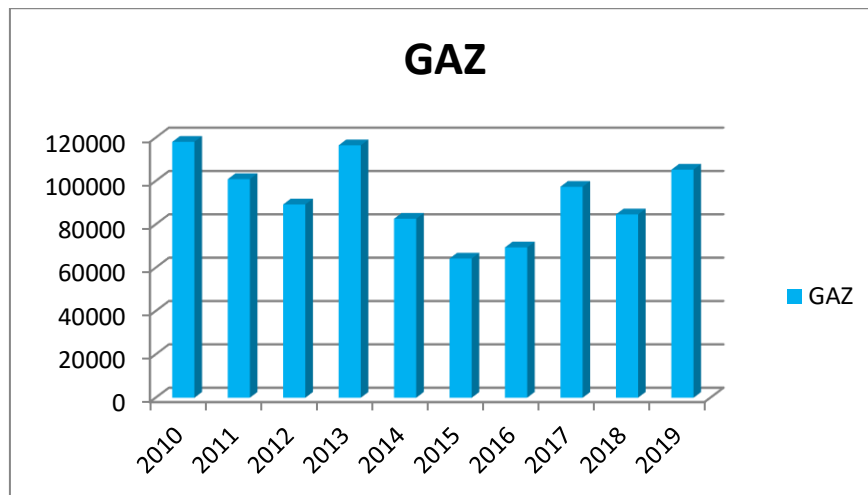


Globalement, notre démarche vise à maîtriser la consommation des ressources en eau et en énergie et à réduire nos déchets et nos émissions.

Des actions simples de sensibilisation du personnel sont effectuées depuis 2010 et montrent que chacun par des gestes quotidiens peut diminuer les impacts environnementaux.

Les indicateurs ci-dessous nous permettent de mesurer nos actions.

- Energie

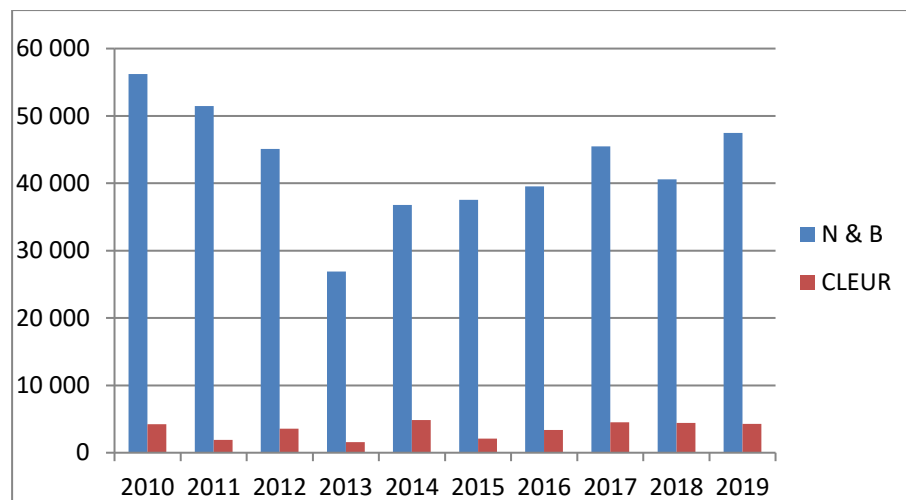


L'augmentation de consommation de 2017 et 2018 était le résultat d'une augmentation de l'activité de l'entreprise et non d'une non maîtrise de notre consommation d'énergie.

Les actions que nous avons menées afin de réduire notre consommation d'électricité portent leurs fruits et expliquent la diminution de consommation constatée en 2019. Ses actions étaient :

- Le remplaçant l'ensemble des néons par des éclairages à led dans les bureaux en 2017 et à l'atelier en 2018
- Le remplacement du compresseur d'air

- Impression



Après une stabilisation à 40 000 copies/an, nous constatons une augmentation du nombre d'impression liée à l'évolution de notre activité.



- Généralisation du tri des déchets

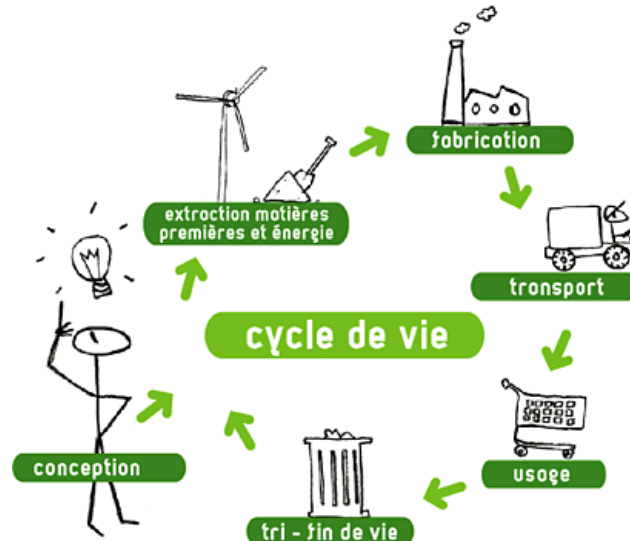
PAPIERS	CARTONS	BOIS	METAUX	VERRE	PLASTIQUES	DIVERS
Prospectus, catalogues, journaux, magazines, sous-chemises, ...	Tous les cartons pliés à plat	Tous les morceaux de bois, palettes	Tous les métaux ferreux : acier, aluminium, inox	Tous les contenants en verre	Tous les contenants en plastique et emballages plastiques	Toutes les cartouches d'encre, piles, néons usagés,

Nous travaillons à limiter nos déchets et favorisons le recyclage. Ceci se traduit par une augmentation du pourcentage de produits recyclés d'environ 5 % sur les 2 dernières années.

Enfin, nous avons à cœur de travailler avec nos clients à réduire l'empreinte environnementale de notre activité en agissant sur une conception éco-responsable de nos équipements.

Dès la conception, nous prenons en compte les aspects suivants : cahier des charges, coûts de recyclage, consommation d'énergie, impact sur l'environnement et performances. Nous recherchons le juste compromis entre exigences techniques et développement durable.

Nous avons procédé à la sensibilisation de nos équipes de travail afin qu'elles prennent en compte nos enjeux et les attentes de nos clients en terme de développement durable, et donnent ainsi une image positive et pérenne à nos équipements.





Lutte contre la corruption

- Principe n° 10 : **agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.**

En 2015, NCI INGENIERIE a formalisé son engagement à construire ses activités dans un contexte environnemental sain et intègre.

Cet engagement définit les principes et les valeurs que chaque collaborateur doit respecter afin de lutter contre la corruption.

Le message diffusé est ainsi double car il vise les collaborateurs et les tiers.

De plus, de par son organisation de travail et son logiciel de gestion d'affaire, NCI INGENIERIE intègre des validations et contrôles tout au long du déroulement d'une affaire.

NCI INGENIERIE adopte une politique Tolérance Zéro vis-à-vis de la corruption.

Depuis notre création, soit 30 ans, aucun incident lié au non-respect des règles en matière de corruption n'a été relevé.



Nos engagements

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'ensemble des collaborateurs de NCI INGENIERIE doit se conformer à la démarche éthique de l'entreprise. Ces exigences s'appliquent à chacun et particulièrement à toutes personnes amenées à effectuer des transactions commerciales avec des clients, des fournisseurs ou des prestataires. Les collaborateurs doivent respecter ce comportement éthique dans leur prise de décision et leurs managements au quotidien.

Les principes et les valeurs à respecter par chacun afin de lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et de pots de vins sont :

- Etre personnellement engagé à respecter l'éthique des affaires, faire preuve d'impartialité et d'objectivité
- Assurer une mise en concurrence ouverte, libre et loyale
- Ne pas favoriser de façon déloyale sous quelque forme que ce soit un partenaire plutôt qu'un autre
- Ne pas proposer de contrepartie financière ou des avantages en nature lors de toute transaction commerciale
- Ne pas accepter de contrepartie financière ou des avantages en nature lors de toute transaction commerciale
- Ne pas favoriser de façon déloyale sous quelque forme que ce soit un partenaire plutôt qu'un autre
- Respecter la confidentialité des informations de NCI INGENIERIE et de tiers
- Prévenir sa hiérarchie de tout agissement de tiers qui serait contraire à l'éthique de NCI INGENIERIE.

Seuls les cadeaux d'entreprise, dont le montant unitaire est de faible valeur, pourront être acceptés ou offerts à des tiers, dans le cadre d'opérations ponctuelles comme les cadeaux de fin d'année par exemple.

Les principes ci-dessus doivent être scrupuleusement respectés. NCI INGENIERIE ne tolérera aucun manquement.

Le Président,
Pierre NUOVO